

Sujet **[1degre.85] Point sur le mouvement départemental 2021**

14/06/2021 à 14:03

Pour Tous enseignants 1er degré Public de Vendée <liste.1degre.85@ac-nantes.fr> ☆, Toutes écoles publiques de Vendée <ce.liste-ecoles85@ac-nantes.fr> † **1 de plus**

Copie à IEN ADJOINT <ce.0850054x@ac-nantes.fr> ☆, IENHAUT BOCAGE <ce.0850055y@ac-nantes.fr> ☆, IEN FONTENAY <ce.0850051u@ac-nantes.fr> ☆, IEN **9 de plus**

Madame, Monsieur,

La circulaire départementale précise, en point 1.3 page 6, le fonctionnement de l'algorithme d'affectation, dont le paramétrage est national. Après avoir traité les candidatures sur les voeux précis en fonction des barèmes et priorités appliqués à chaque situation individuelle, celui-ci examine au barème de base les candidatures des participants obligatoires n'ayant pas obtenu satisfaction, par voeu large, sur les postes restés vacants.

Je vous informe qu'en tout état de cause, aucune information sur le barème de l'enseignant ayant obtenu un voeu ne sera communiquée, en-dehors de celle prévue dans le paramétrage de MVT1D qui informe les participants par mail du barème de l'agent ayant obtenu leur 1er voeu.

Les enseignants concernés par la phase manuelle d'ajustement, explicitée dans la circulaire en point 1.4, seront informés de leur affectation après le CTSD de juin, et, dans la mesure du possible, avant les vacances d'été.

P/ La Directrice Académique,

Le Secrétaire Général

Michaël TERTRAIS

**Division des Etablissements (DIVET 4)
Direction des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de Vendée**

Cité administrative Travot
BP777
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Marie-Blanche NERRIERE 02.51.45.72.35

Lynda DELAIRE 02.51.45.72.25

Blandine GIRAudeau et Sabrina GEAY

02.51.45.72.82

ce.pub185@ac-nantes.fr

